

<http://eps.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1452>



Enseignement Commun

- Examens & Évaluations - Examen ponctuel terminal -



Date de mise en ligne : dimanche 10 mars 2019

Copyright © EPS - académie de Rouen - Tous droits réservés

Tout savoir sur les épreuves communes avec les RÉFÉRENTIELS.

5 couples indissociables pour chaque examen

L'épreuve obligatoire : contrôle ponctuel terminal

Les épreuves ponctuelles sont destinées aux candidats ne subissant pas un contrôle en cours de formation. Elles sont organisées en fin d'année scolaire :

- ▶ pour l'épreuve obligatoire à destination des candidats individuels, des candidats du CNED et des candidats scolarisés dans un établissement privé hors contrat
- ▶ pour l'épreuve adaptée pour les candidats relevant d'une inaptitude partielle mais dont la scolarisation n'a pas permis le contrôle en cours de formation

Calendrier 2020

Les épreuves terminales d'Education Physique et Sportive aux divers examens sont prévues pendant la semaine les 28, 30 avril 2019 et 4, 5, 7, 11 mai 2020 pour l'Eure et la Seine Maritime.

Epreuve obligatoire : liste des couples d'épreuves

Les candidats relevant du contre ;le ponctuel terminal choisissent un ensemble de deux épreuves qui compteront chacune pour moitié de la note finale. L'évaluation est effectuée selon les mêmes exigences que pour le contrôle en cours de formation.

La liste nationale des ensembles de deux épreuves proposée à l'examen terminal est fixée comme suit pour la voie professionnelle :

- ▶ Tennis de table (simple) et 3 x 500 mètres-
- ▶ Gymnastique au sol et Tennis de table (simple)
- ▶ Badminton (simple) et 3 x 500 mètres
- ▶ Gymnastique au sol et Badminton
- ▶ Badminton et sauvetage

Déroulement des épreuves

L'évaluation est effectuée selon les mêmes exigences que pour le contrôle en cours de formation.

Les documents accessibles dans le tableau ci-dessous sont les grilles nationales définissant les épreuves (Référentiels) et des fiches pratiques utilisées pour la notation.

Pour la gymnastique la cotation de la difficulté des éléments choisis est issue du code Gymnastique UNSS 1998.

Pour les CAP-BEP

	Référentiels	Documents
Badminton	Badminton (2017)	- Fiche candida ▶ Fiche collective de notation
Tennis de table (2017)	Tennis de table	- Fiche candida ▶ Fiche individuelle de notation
Gymnastique	(2017)	- Fiche Candida ▶ Fiche projet sol masculin pour l'élève juge ▶ Fiche projet sol féminin pour l'élève juge ▶ Fiche projet jury sol féminin ▶ Fiche projet jury sol masculin
Athlétisme	Demi-fond (2017)	- Fiche collective de notation
Sauvetage	Sauvetage	- Fiche candida ▶ Fiche individuelle de notation ▶ Fiche collective de notation ▶ Fiche Jury

Pour les Baccalauréats Professionnels

	Référentiels	Documents
Badminton	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche collective de notation
Tennis de table	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de notation
Gymnastique	(2017)	- Fiche Candida ▶ Fiche projet sol masculin pour l'élève juge ▶ Fiche projet sol féminin pour l'élève juge ▶ Fiche projet jury sol féminin ▶ Fiche projet jury sol masculin
Athlétisme	Demi-fond (2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de projet et de notation
Sauvetage	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de projet et de notation ▶ Fiche de jury

Pour les Baccalauréats Généraux et Technologiques

Epreuve obligatoire : liste des couples d'épreuves.

Les candidats relevant du contrôle ponctuel terminal choisissent un ensemble de deux épreuves qui compteront chacune pour moitié de la note finale. L'évaluation est effectuée selon les mêmes exigences que pour le contrôle en

cours de formation.

La liste nationale des ensembles de deux épreuves proposée à l'examen terminal est fixée comme suit :

- ▶ Tennis de table (simple) et athlétisme (3x500m)
- ▶ Badminton (simple) et athlétisme (3x500m)
- ▶ Gymnastique (agrès) et Tennis de table (simple)
- ▶ Gymnastique (agrès) et Badminton (simple)
- ▶ Badminton (simple) et sauvetage

	Référentiels	Documents
Badminton	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche collective de notation
Tennis de table	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de notation
Gymnastique	- Barres Asymétriques ▶ Barre Fixe ▶ Sol Féminin ▶ Sol Masculin ▶ Barres Parallèles ▶ Poutre (2017)	- Fiche candidat déroulement de l'épreuve ▶ Fiche de projet sol féminin ▶ Fiche de juge sol féminin ▶ Fiche de projet barres asymétriques ▶ Fiche de juge barres asymétriques ▶ Fiche de projet poutre ▶ Fiche de juge poutre ▶ Fiche de projet sol masculin ▶ Fiche de juge sol garçon ▶ Fiche de projet barres parallèles ▶ Fiche de juge barres parallèles ▶ Code de référence barre asymétriques ▶ Code de référence barres parallèles ▶ Code de référence poutre ▶ Code de référence sol féminin ▶ Code de référence sol masculin
Athlétisme	Demi-fond (2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de projet et de notation
Sauvetage	(2017)	- Déroulement de l'épreuve ▶ Fiche individuelle de projet et de notation ▶ Fiche de jury






Le contrôle terminal pour les élèves inaptes

Dans le cas où un candidat présentant un handicap n'aura pu subir une épreuve adaptée d'EPS en contrôle en cours de formation ni en contrôle terminal adapté dans son établissement, il aura la possibilité de subir une des épreuves adaptées proposées au niveau académique.

Pour cela il devra présenter le jour de l'épreuve un certificat médical mentionnant la catégorie de handicap ou d'inaptitude ([en référence à la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994](#)) auquel il appartient.

Les épreuves proposées pour la session 2018 sont :

Enseignement Commun

Référentiels	Fiches disponibles
Athlétisme : 3x500m Candidat debout ou fauteuil	- Fiche individuelle de projet et de notation 
Marche : 3x500m (D3, IP)	- Fiche jury  - Fiche individuelle de projet et de notation 
Natation Sportive (DV1, DV2, DV3, IP, G1, G2, G3, G4)	- Fiche jury 
Tennis de table (F1, F2, F3, D1, D2, D3, IP)	- Fiche jury  - Fiche individuelle de notation 